

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde |
| Herausgeber: | Bernisches historisches Museum |
| Band: | 40 (1978) |
| Artikel: | Spes pacis in armis : Zeughaus und Artillerie der Stadt und Republik Bern an der Schwelle des Schicksaljahres 1798 |
| Autor: | Häusler, Fritz |
| Nachwort: | Résumé |
| Autor: | [s.n.] |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-246017 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RÉSUMÉ

Il est deux institutions de la Ville et République de Berne qui n'ont cessé de susciter, aussi bien chez les Confédérés eux-mêmes qu'à l'étranger, une curiosité toute proche de la convoitise: c'est son trésor d'Etat et son arsenal. D'un bout à l'autre de l'Europe, on parlait de richesses fabuleuses, entassées sous les voûtes bernoises. Mais le secret était bien gardé puisque les Bernois mêmes, membres du Conseil, n'avaient pas le droit de connaître ce que possérait le trésor d'Etat. En revanche, à l'étranger aussi bien qu'à Berne, on se faisait une idée relativement précise de ce que contenait l'arsenal. Il passait pour une des curiosités de la cité, et, souvent, les voyageurs étrangers s'y rendaient pour admirer des armes ou armures historiques, pieusement conservées, ainsi que de longues rangées de pièces d'artillerie, gravées aux armoiries de l'Etat. L'Allemand Johann Georg Heinzmann note dans sa *Description de la Ville et République de Berne*, en 1794, que l'arsenal bernois ferait honneur au roi de Prusse.

En langage moderne, nous dirions que l'arsenal était la base logistique de la milice bernoise; celle-ci se composait, à la fin du XVIII^e siècle, des 27 000 hommes des troupes d'élite formant l'armée de campagne, et de 50 000 autres soldats, répartis en unités de Landwehr et de Landsturm, que l'on pouvait au besoin mettre sur pied pour assurer la défense du territoire. Selon l'usage ancien, le soldat était tenu de se procurer à ses frais non seulement ses armes personnelles, fusil à silex, baïonnette, sabre, giberne et buffleterie, mais aussi son uniforme. L'arsenal ne détenait pas d'uniformes en réserve; en revanche, il regorgeait d'armes à feu et d'armes blanches. Apparemment, on n'accordait pas une confiance totale à l'armement personnel, et les magasins de l'arsenal tenaient en réserve à peu près autant d'armes qu'il en fallait pour équiper l'armée de campagne. Précisons cependant que les dépôts d'armes de l'arsenal ou de certains châteaux de baillages étaient destinés en premier lieu aux futurs soldats, qui pouvaient y acheter leurs armes.

Comme c'est encore le cas de nos jours, l'arsenal avait pour tâche principale de procurer et d'entretenir le «matériel de corps», c'est-à-dire les fourgons, les caissons, les tentes, les chauderons de campagne et les gourdes, ainsi que l'outillage nécessaire pour construire les retranchements. En tout temps, il devait assurer une réserve de guerre suffisante en munitions d'artillerie et d'infanterie – les seules réserves de poudre atteignirent finalement près de 440 000 livres – ainsi qu'en matières premières telles que soufre, salpêtre, étain, plomb, acier, zinc, cuivre et des alliages tout faits ou de récupération. Pourtant, à toutes les époques, la plus noble des tâches de l'arsenal a été l'entretien et la mise à disposition d'un imposant parc d'artillerie.

Durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, les responsables militaires bernois ont fixé à plusieurs reprises ce qu'ils estimaient être les besoins de l'armée de campagne en artillerie: selon l'estimation de 1747, il fallait 152 pièces; en 1764, il en fallait 157, et, pour finir, en 1794, on estima qu'il en fallait 130. C'est à de tout autres chiffres que conclut le Bernois Scipio von Lentulus, devenu major-général au service de Frédéric le Grand, lorsque les autorités bernoises lui demandèrent d'inspecter leur armée en 1767. A cette date, Lentulus n'exige pas moins de 266 pièces d'artillerie pour l'armée bernoise, effectif qu'il consentit à ramener – dans le cadre d'un

programme de réalisation immédiate – au chiffre absolument nécessaire, disait-il, de 170 pièces.

Berne a maintenu ses effectifs de mortiers dans les proportions modestes qu'ils avaient atteintes au cours du premier tiers du XVIII^e siècle. Il lui semblait superflu de développer ce type d'artillerie parce que les mortiers servaient surtout à l'investissement des places fortes et que l'armée bernoise ne devait plus être engagée que dans des guerres défensives. Berne en était d'autant mieux placée pour pouvoir suivre l'évolution technique de l'époque dans le secteur des canons et des obusiers.

Toutes les pièces de l'artillerie bernoise étaient coulées dans les ateliers mêmes de la ville. Dans la fonte des canons, au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, on peut distinguer deux périodes, séparées l'une de l'autre par une interruption de plus d'une dizaine d'années. Durant les années 1749 à 1775, c'est Samuel Maritz (1705–1786), descendant de l'illustre famille d'inventeurs et de fondeurs de canons, originaire de Berthoud, qui fut le grand artisan de la fonderie bernoise. Il appliqua le procédé de fabrication qui consiste à forer l'âme de la bouche à feu dans un bloc de bronze; ce procédé avait été découvert par son père, Johann Maritz (1680–1743) et utilisé avec succès pour la première fois en 1714–1715 dans la fabrication des canons destinés à l'arsenal de Berne. Durant cette période, Samuel Maritz fournit à l'arsenal de Berne 311 pièces au total, de grandeurs et de calibres différents. Ce n'est qu'en novembre 1787 que commence la seconde période de fonte. A partir de cette date, et jusqu'à la chute de la Ville-République, le 5 mars 1798, la fonderie bernoise a travaillé sous la direction du chef du Corps de l'artillerie bernoise, le colonel Johann Anton Wyss (1721–1803), assisté du capitaine d'artillerie Niklaus Abraham Gerber, spécialiste réputé pour la fonte du bronze. Le colonel Wyss était un autodidacte qui avait su acquérir un très vaste savoir touchant tout ce qui se rapporte à l'artillerie et à la poudre, et il jouissait d'une riche expérience pratique. Chargé de la surveillance de la fabrication de la poudre en 1763, c'est lui qui sut faire en peu de temps la réputation extraordinaire de la poudre bernoise. Durant cette seconde période, la fonderie produisit 112 pièces au total: 96 pour Berne, 4 pour Glaris et 12 pour Bâle. Parmi les pièces fournies à l'arsenal de Berne, il s'agit, dans 34 cas environ, de refontes de modèles périmés ou d'exemplaires défectueux, tandis que les quelque 60 autres doivent être considérées comme accroissement des effectifs.

Dès 1747, une ordonnance normalisa les calibres des canons de l'artillerie bernoise; elle ne retenait systématiquement que les calibres de 16, 12, 6 et 4 livres (il s'agit du poids des boulets de fer). En 1758, on ajouta à ces modèles un canon plus léger, de deux livres, et qui servait surtout de pièce d'exercice. Sur cette gamme de cinq calibres, on a développé en tout onze modèles de canons différents; parmi les modèles les plus tardifs, signalons un canon court, de 12 livres, d'ordonnance prussienne, introduit en 1767 sur la recommandation du général von Lentulus, ainsi qu'un canon de 6 livres, de longueur moyenne, relativement léger mais très efficace, mis au point en 1794 par le colonel Wyss. On peut donc dire, si l'on compte les obusiers de 25 et de 16 livres – mais en laissant de côté les grands et les petits mortiers – que l'artillerie bernoise utilisait en 1798 treize types de pièces différentes.

Ainsi, à la veille de l'invasion française, la somme des pièces d'artillerie détenues dans les arsenaux de la ville de Berne, à la forteresse d'Aarbourg, au château de Lenzbourg ainsi que dans les différents châteaux du Pays de Vaud atteignait un

total imposant: 477 pièces, dont le cinquième était constitué de canons battant neufs, coulés dans les toutes dernières années. Au début de cette funeste année 1798, l'artillerie bernoise disposait donc d'un équipement et d'un armement très riches et très efficaces, et, compte tenu de l'époque, partiellement du dernier cri.

(Traduction: R. Carnat, Berne)